

## Le Président de la République effectue une visite dans la zone d'orpaillage de Gleib N'Dour



Son excellence le président Mohamed Ould Abdel Aziz a effectué, dans la journée du mercredi 2 janvier 2019 une visite dans la nouvelle zone d'orpaillage de Gleib N'Dour. Au cours de cette visite, le chef de l'Etat a pu s'enquérir de la situation des orpailleurs, ainsi que des principaux obstacles et difficultés auxquels ils font face. Le chef de l'Etat a instruit les départements concernés d'apporter les solutions adéquates aux problèmes soumis par les orpailleurs, notamment en ce qui concerne le ravitaillement en eau et le transport. Au cours de cette visite, le Président de la République était accompagné du ministre de la Défense Nationale



Monsieur Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed et du ministre du pétrole, de l'Energie et des mines Monsieur Mohamed Ould Abdel Yettah. Auparavant, l'armée mauritanienne avait ouvert, aux orpailleurs titulaires d'une autorisation des services compétents, la zone de Gleib N'Dour située en pleine zone militaire. L'armée avait également appelé les orpailleurs à respecter des règles de conduites établies spécifiquement pour cette zone, rappelant toutefois que ceux qui passent outre ces recommandations seront arrêtés et poursuivis en justice. Dans un communiqué, l'armée nationale avait également rappelé aux orpailleurs l'obligation de s'en tenir au respect des prescriptions de l'accord relatif à l'autorisation d'accès à la zone de Gleib N'Dour signé entre leur syndicat et le ministère de tutelle, d'une part et les autorités administratives locales d'autre part. L'Etat-major des armées avait égale-



ment rappelé que tout manquement à ces instructions, spécifiques à cette zone très sensible, expose son auteur au danger réel et, éventuellement, à des poursuites judiciaires.



## Le bataillon blindé léger, une force de frappe au nord du pays

L'arme de cavalerie jouit de la qualité spécifique d'offrir le triple avantage de la souplesse du mouvement, de la puissance de feu et de la protection. Elle est également considérée comme l'arme décisive pour remporter la bataille terrestre. Les blindés ont fait leur irruption, pour la première fois, au cours de la première guerre mondiale, quand ils ont été utilisés par les britanniques et les français. Les deux guerres mondiales (première et seconde) avaient impulsé l'industrie de l'armement et des équipements de guerre avec les options les plus sophistiquées. Bon nombre de pays avaient alors accordé la priorité à la cavalerie qui devient de ce fait l'arme dominante sur tous les théâtres d'opération vers la fin de la deuxième guerre mondiale. Les avant-postes de cavalerie demeurent les plus efficaces pour assurer une action de choc au contact des premières lignes ennemies et, par conséquent, assurer la victoire, notamment par le biais de leur rythme de progression au cours de la percée du dispositif ennemi doublé d'une puissance de feu très élevée. Etant donné l'importance de cette arme, il a été décidé, en 2008, de créer le 1<sup>er</sup> Bataillon blindé léger, noyau de la cavalerie légère au sein des forces armées nationales.



colonel Ahmed Salem Mohamed Vall Zein

Les unités de cavalerie ont des missions défensives et offensives :

a- Mission offensives :	b- Missions défensives :
- Appui	- Couverture
- Soutien	- coup d'Arrêt
- Reconnaissance	- freinage
- Offensive, contre-offensive	- interdiction d'un axe
- Occupation	- exploitation
- Réduction de résistance	

Pour mieux éclairer le lecteur sur le Bataillon blindé léger, Akhbar El Jeich a rencontré le colonel Ahmed Salem Mohamed Vall Zein commandant de ce bataillon.

**Akhbar El Jeich :** pouvez-vous faire une brève présentation du bataillon blindé léger ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL :** le 1<sup>er</sup> bataillon blindé léger est une unité de cavalerie créée à Nouakchott par la décision Numéro 664 en date du 27-10-2008 ; Le bataillon est constitué de trois escadrons de combat constitués d'au-

tomitrailleuses légères (AML90) de fabrication française, en plus d'un escadron de commandement et d'appui et d'une compagnie de protection et escorte.  
**Akhbar El Jeich :** Quelle est l'importance de la cavalerie dans les guerres modernes ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL :** la cavalerie occupe une place prépondé-

rante dans les conflits modernes parce qu'elle jouit d'une grande mobilité, d'une forte puissance de feu et offre également une protection efficace à ses équipages contre les armes d'infanterie de façon particulière. Pour cela la cavalerie demeure une arme décisive pour gagner la bataille terrestre comme elle l'a toujours été par le passé.

## Sortie d'une nouvelle promotion à l'ISA



culier l'anglais, et de préparer des cadres militaires nationaux pour participer aux missions multinationales dont la maîtrise de la langue anglaise est l'une des conditions sine qua non. Ainsi la présence de cet établissement d'enseignement ouvre de nouveaux horizons aux chefs et aux subordonnés pour qu'ils acquièrent et élargissent des connaissances et des expériences militaires avec des partenaires de différents pays amis et partenaires.

L'Institut Supérieur d'Anglais a organisé lundi 4 février 2019, à Nouakchott, une cérémonie à l'occasion de la fin de formation du troisième groupe d'officiers et de sous-officiers après un stage de formation de six mois, comprenant des cours d'anglais et de terminologie militaire. Il convient de mentionner que cet institut a été créé en 2016 par décision de l'Etat-major Général des Armées pour répondre aux besoins urgents en matière d'apprentissage des langues, en parti-



# Nour Optique

L'EXPERIENCE FAIT LA DIFFERENCE    التجربة تصنع الفرق

Service après vente    خدمة ما بعد البيع

Tél: 36 22 58 74 - 22 22 58 74

## Atar accueille l'exercice militaire Flintlock 2019

L'exercice militaire multinational Flintlock 2019 dont le Burkina Faso abrite le poste de commandement principal a été officiellement lancé dans sa partie mauritanienne ce 18 février à ATAR. Cet exercice multinational auquel participent à côté de notre pays des troupes représentant plusieurs nations dont les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie et le Tchad aura lieu du 18 au 28 février 2019. La partie mauritanienne est représentée dans cette exercice par la 3<sup>ème</sup> région militaire, le premier bataillon commando parachutiste, le deuxième bataillon commando et le 2<sup>ème</sup> groupement spécial d'intervention. Cette initiative du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (USAFRICOM) vise à renforcer les capacités opérationnelles des pays africains dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à développer les capacités des armées participantes dans le domaine des opérations civilo militaires CIMIC en coopération avec le partenaire américain.



ATAR

**Akhbar El Jeich** : les conditions difficiles en zone désertique ont-elles un impact sur l'efficacité de l'arme blindée ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : nous avons sa grande mobilité et la puissance de son moteur (95 chevaux), le char subit l'impact négatif des zones désertiques qui le rendent facilement repérable par l'aviation de reconnaissance et les autres moyens d'observation ennemis. Une fois découvert, le char devient une cible facile, notamment pour l'aviation ennemie.

**Akhbar El Jeich** : Quelles sont les relations de la cavalerie avec les autres armes au cours de la manœuvre ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : la cavalerie participe à la manœuvre inter-arme en prenant part directement à l'offensive des unités d'infanterie en étroite collaboration avec le génie et l'artillerie.

**Akhbar El Jeich** : Quelles sont les manœuvres auxquelles le bataillon blindé léger a pris part à ce jour ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : la cavalerie légère a joué un rôle décisif dans la guerre du Sahara (batailles de Zouarati, de Bir Mogrein, de Tourine et de Twaïll). Elle était connue sous l'appellation du Groupement des blindés (GABAN). Actuellement, elle prend part à la mission de maintien de la paix en Centrafrique. Elle a participé aux défilés et parades militaires commémorant les 51<sup>ème</sup> et 55<sup>ème</sup> anniversaires de l'indépendance nationale.

**Akhbar El Jeich** : Comment assurez-vous l'entretien technique de vos moyens roulants et la formation de vos hommes ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : l'entretien de nos engins est assuré par des équipes techniques, conformément à ce qui leur permet de participer à des programmes quotidiens, hebdomadaire et mensuel, en coordination avec les commandants des escadrons. Les qualifications techniques individuelles sont assurées par des formations d'équipages, de conducteurs, de transmetteurs et de tireurs.

Ces savoir-faire sont dispensés par des officiers et des sous-officiers qualifiés formés initialement à l'étranger.  
**Akhbar El Jeich** : quelle est la mission de la cavalerie en terrain ouvert (sans obstacles) où la rapidité du mouvement et la souplesse demeurent des qualités requises ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : les unités de cavalerie légère participent au combat en deuxième échelon, après les unités d'infanterie, tout en restant à mesure d'accompagner ces unités en adoptant le même rythme de progression.

Les engins (AML90) dont nous disposons peuvent rouler à une vitesse pouvant atteindre les 110 km à l'heure, ce qui leur permet de participer à des actions d'harcellement des groupes armés constitués d'éléments motorisés.  
**Akhbar El Jeich** : Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

## Levée de couleurs au BCS



Dans le cadre de la préservation et la perpétuation des traditions militaires et du renforcement de la cohésion des hommes, le Bataillon de Commandement et de Service organise le premier vendredi de chaque mois une cérémonie de levée de couleurs suivie d'un repas de corps. La dernière en date de ces cérémonies a été organisée le 8 février 2019, sous la présidence du colonel Mohamed Lemine ould Abd El Mawla commandant du BCS en présence d'officiers, de sous-officiers et d'hommes de troupe des différentes directions et bureaux de l'Etat-major général des Armées.



## Le CEMGAA visite les unités du nord



**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : En 2010, un projet de reconstruction de l'arme a été mis en place par le 3<sup>ème</sup> bureau de l'Etat-major Général des Armées en vue de la création d'un groupement blindé composé d'un bataillon de commandement, de service et de logistique, d'un bataillon de blindés légers et d'un bataillon de chars.

Une fois cette structure mise en place, l'arme blindée aura occupé la place qu'il faut au sein des forces armées nationales.  
**Akhbar El Jeich** : Quels sont les services fournis par le bataillon de blindés légers aux populations de Fédérik où il est implanté ?  
**Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL** : le

1<sup>er</sup> bataillon blindé léger est implanté à Fédérik depuis novembre 2009, où il contribue à la vie économique locale, notamment à travers l'injection d'une importante masse salariale sur le marché local par le biais des achats de produits de consommation, et de prestation de services (location de logements, transport...).

Le vice Amiral Isselkou ould Cheikh El-Wely, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a effectué une visite d'information et de prise de contact aux unités implantées dans la partie septentrionale du pays au cours de la période du 7 au 15 février 2019. Cette visite du chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint s'inscrit dans le cadre de la volonté du commandement, d'être en permanence, au plus près des hommes pour s'enquérir de leurs conditions de vie et de travail, de contrôler l'aptitude de leur armement et équipement et de s'assurer de la bonne préparation au combat des unités engagées. Après s'être rassuré de la bonne exécution des missions dans la zone nord, il a échangé avec les hommes et leur encadrement, et les a exhortés à plus d'engagement, de courage, de patriotisme, de loyauté et surtout de discipline pour la défense de la patrie, la sécurisation de citoyens et de leurs biens. Dans les différents sites visités, le chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a expliqué aux éléments l'évolution fulgurante que connaissent les forces armées et a invité les militaires à plus de sacrifices,



d'abnégation, de cohésion, et d'engagement sans faille. Pour être à même de remplir les missions qui nous sont dévolues, a-t-il dit, nous ne devons compter que sur nous-mêmes. Pour cela, il nous faut mettre l'accent sur la formation physique et intellectuelle, le don de soi, le patriotisme et la loyauté. Le CEMGAA était accompagné au cours de cette visite par une importante délégation comprenant, le Général de Brigade Mohamed ould Hestary, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Médecin-général de Brigade Teyeb ould Mohammed Mahmoud Bou directeur du service de santé des forces armées et de sécurité, du Lieutenant-Colonel Abdallah ould Bebe, commandant du bataillon des transmissions et du Commandant Mohamed ould Isselkou, représentant le troisième bureau de l'Etat-major Général des Armées.



### Le CEMGA visite l'EMGA



Le chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Mohammed Cheikh Mohammed Lemine Elemine, accompagnée par le Vice-Amiral, Isselkou Cheikh El-Wely, Chef d'Etat-major

Général des Armées Adjoint, effectue actuellement une visite de contact au niveau des différents bureaux et directions relevant de l'Etat-major Général des Armées. Le but de cette visite est de suivre de près l'avancement des travaux au sein de ces services et de prendre contact directement avec les subordonnés dans leurs bureaux et lieux de travail afin d'identifier les difficultés et les problèmes liés à l'exercice de leurs fonctions et d'y apporter les solutions appropriées.



Le bataillon a contribué à résorber le chômage des jeunes à travers le recrutement des autochtones pour servir dans les rangs. Akhbar El Jeich : quel dernier mot adressez-vous aux lecteurs d'Akhbar El Jeich ? Col commandant du 1<sup>er</sup> BBL : étant donné qu'AEJ constitue un moyen de

communication permettant une large ouverture sur le public, il est nécessaire de procéder, à travers ses publications, à rectifier la fausse perception de l'institution militaire et les stéréotypes véhiculés par une certaine opinion malintentionnée.

**Commandants réussis du 1<sup>er</sup> BBL :**  
2008-2009 : Lt col Hamady Ould Ely Mouloud  
2009-2013 : Lt col Mohamed El-moctar Ould Elkeihel  
2013 - à ce jour : Colonel Ahmed Salem Mohamed Vall Zein

### RESISTANCES A LA PENETRATION COLONIALE AU TRARZA ET DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL

#### Période 1817-1902 Pénétration Française au Fouta



par Abdallahi Fall, Inspecteur d'Enseignement secondaire à la retraite

En même temps que les provinces maures de la rive droite (Trarza, Brakna), le Fouta fut très tôt l'objet de convoitises coloniales. Il le fut d'autant plus qu'il s'étendait territorialement aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche du fleuve Sénégal. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le Fouta entre en relations commerciales avec les Français de Saint-Louis. Plusieurs considérations motivèrent l'intérêt de ces derniers pour cette grande confédération. Le Fouta était d'abord une région productrice de grains et particulièrement de mil, aliment de base des populations de la vallée. Il constituait ainsi un « grenier » précieux et apprécié de Saint-Louis. Ensuite, le fleuve Sénégal qui le traversait sur une distance non negli-

gable, était une voie de passage pour les bateaux du commerce français de Saint-Louis, remontant son cours vers le Galam et le Bambuck, provinces où les négociants allaient chercher l'ivoire, les esclaves, les plumes d'autruche. Les droits de navigation et de commerce sur le fleuve furent reconnus très tôt par les Foutankoohe aux Saint-Louisiens, moyennant le paiement de certaines redevances (les coutumes). Pendant longtemps les relations franco-Fouta furent pacifiques, étant donné le caractère essentiellement lucratif des entreprises Saint-Louisiennes et le profit nouveau qu'en tiraient les habitants. Après la révolution théocratique des Torobé de 1776, et malgré quelques incidents mineurs, les relations entre Saint-Louis et le Fouta demeurèrent essentiellement mercantiles, mais une certaine méfiance commençait à poindre du côté des Foutankoohe, dont le puritanisme musulman s'était renforcé à la faveur justement de cette révolution. Ils voyaient d'un œil réprobateur la traite des esclaves que les traitants saint-louisiens pratiquaient pour le compte des Français, donc des « chrétiens ». Mais une certaine tolérance demeurait vis-à-vis des activités commerciales de Saint-Louis, tant que les « coutumes » étaient versées et que des implantations territoriales n'étaient pas tentées. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Français commencent à manifester le désir de s'installer durablement au Fouta. Dès 1818 un fort est édifié à Bakel et un autre à Dagana en 1821. Dès lors, les incidents hostiles ne devaient plus cesser de caractériser les relations entre les deux parties. Lon se souvient que l'almami Boubacar s'était coalisé avec Amar Ould El Moctar contre la colonisation agricole du Waalo, et particulièrement la cession par le brak du Waalo des terres aux alentours de Dagana, revendiquées par le Fouta. Des contingents de cette confédération avaient activement participé à des engagements anti-Français aux côtés des Maures et des Wolofs. En 1844, le gouverneur du Sénégal et dépendances, Bouët-Villaumez, s'érigeant en porte-parole et défenseur des commerçants Saint-Louisiens, préconisa une nouvelle politique de la France vis-à-vis du Fouta : « Travailler au démembrement de la confédération du Fouta qui devient inquiétante par son esprit de domination, par le fanatisme de sa population, et par l'étendue de son territoire. Ne lui laisser jamais commettre un acte de violence sans la châtier rigoureusement. Réduire progressivement et supprimer le plus tôt possible les coutumes... » ( Lettre de Bouët-Villaumez au Ministre de la Marine 6 sept. 1944, Archives Nationales du Sénégal (ANS) - 3B, 89. ) Le souci de Bouët-Villaumez est de faire disparaître toutes les manifestations de la souveraineté des peuples de la rive droite et de les remplacer par des établissements fortifiés et permanents sous leur propre autorité. La mise en pratique de cette politique, édictée par Bouët-Villaumez, sera le fait de son successeur le capitaine de vaisseau Protet, lequel chargera son collaborateur, Faidherbe, alors capitaine de génie, d'en poursuivre l'exécution.

### Le CEMGA reçoit une délégation britannique



Le Général de division Mohammed Cheikh Mohamed Lemine Elemine, Chef d'Etat-major Général des Armées a reçu, le 14 janvier 2019 une délégation Britannique conduite par le Général de corps d'armées, John LORIMER KCB haut Conseiller à la défense Britannique chargé du moyen Orient.

Le Contre-amiral Isselkou Ould Cheikh El Wely, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a effectué une visite de prise de contact au 3<sup>ème</sup> Bataillon Mauritanien de maintien de la paix basé à Bambari (République de Centrafrique) Durant cette visite qui a débuté le 10 décembre 2018 et qui a duré 5 jours, le CEMGAA était accompagné par le colonel Sidi Ould Sidi Ahmed, conseiller du CEMGA et coordinateur des opérations de maintien de la paix au niveau des Nations-Unies et du commandant Niang Alioune du 3<sup>ème</sup> bureau.

### Le CEMGAA en Centrafrique



### Passation de consigne au CIAN



Au nom du chef d'Etat-major général des armées, le Chef du 3<sup>e</sup> Bureau, le Colonel Dah Ould Mohamed El Aghéba a présidé, le 05 février 2019 au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale, la cérémonie de passation de commandement entre le colonel Mohamed Taghyiyah Sidi Nema commandant du Centre sortant et le Colonel Mohamed Lemine Ould Blal son remplaçant. La cérémonie a eue lieu en présence des officiers de l'Etat-major Général des Armées et ceux du Centre.

### 7<sup>ème</sup> session ordinaire du CDS

Le siège de l'Etat-major des Armées à Niaméya a servi le 29 janvier 2019, de cadre à la tenue de la 7<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Comité de Défense et de Sécurité Format Défense du G5 Sahel. La réunion à laquelle a pris part le CEMGA, le Général de division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine Elemine a regroupé les différents Chefs d'Etat-major et les Responsables de la sécurité des pays du G5 Sahel (Niger, Mali, Burkina-Faso et Tchad), ainsi que les experts et conseillers du G5 Sahel, en présence du Chef d'Etat-major français, le Général François LBOINTRE.



### Le CEMGA reçoit un responsable de l'OTAN



Le Général de Division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine Elemine, Chef d'Etat-major Général des Armées, a reçu en audience, dans son bureau à l'Etat-major Général des Armées, le 12 décembre 2018, Mme F Jacquemin la responsable Otan du programme d'appui à la formation dans le domaine de la défense, en visite dans notre pays. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du Colonel Dah Mohamed El Agheb chef du P3 à l'Etat-major Général des Armées et le colonel Sidi Mohamed Hamadi directeur de l'ENEM, a porté sur les relations de coopération entre notre pays et l'OTAN.

### Le CEMGA reçoit l'attaché militaire britannique

Le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de division Mohamed Cheikh ould Mohamed Lemine Elemine a reçu dans la journée du 21 Janvier 2019 le lieutenant-colonel, Alistair Bryant, attaché de défense du Royaume-Uni. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du colonel Dah ould Mohamed Agbh, chef du 3<sup>ème</sup> bureau s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et le Royaume-Uni.



Personne ne peut mieux résumer la situation politique, militaire et économique de la France coloniale en Afrique de l'Ouest, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que Marcel Chailley quand il dit que « la situation se détériorait malgré les efforts des gouverneurs. La métropole ne semblait ni pouvoir faire l'effort nécessaire pour la rétablir, en raison des bouleversements sociaux qu'elle connaissait alors... » « La navigation sur le Sénégal était dangereuse, les affaires périssaient, nos postes étaient menacés. Les rivalités entre les états voisins s'exacerbaient. L'horizon politique était sombre. Les Maures Tarza, maîtres de la rive droite du fleuve, dominaient aussi le Waalo et les Brakna et les Idow-ich nous étaient hostiles... » « Sur la rive gauche, les Toucouleurs se montraient arrogants et fanatiques : par après au gain, ils tenaient à contrôler nos navires ; par xénophobie à s'opposer à notre avance. » A cet effet, une expédition fut montée et c'est le capitaine de génie Faidherbe qui se voit confier sa direction. « Pour assurer à l'opération un franc succès d'importants moyens... furent mis à la disposition de Protet » nous dit Gnakane (p.168). Les Français s'attendaient en effet à une forte résistance de la part des habitants. Diverses sources avaient signalé l'existence d'une force armée dans le Fouta : « 7 à 8000 hommes armés de fusils et s'en servant bien » avait averti l'ex. gouverneur Bouët-Willaumez (Gnakane, p.169). La reconnaissance de Fodor (Mars 1854) fut courte mais pas de tout repos. Pourtant un document ne fait état que de deux morts dans les rangs du corps expéditionnaire (AN-SOM. Sénégal IV, 17d, cité par Gnakane, p.170). En riposte à ce premier succès, les habitants du Dimar attaquent la flottille de guerre Française, enlèvent l'enseigne de vaisseau Lebrun et favorisent plusieurs desertions. Protet décida alors de se porter lui-même au secours du corps expéditionnaire avec

une nouvelle colonne, forte de 800 hommes (Gnakane, p.171). L'objectif était Djimlah, capitale de la province « rebelle » du Dimar. Il s'agissait pour Protet de laver l'affront infligé au « pavillon Français ». Ce renfort ne contribua cependant pas à faciliter l'expédition punitive qui souffrit beaucoup des conditions physiques, de la chaleur et perdit 25 hommes et eut 150 blessés avant d'investir la ville. (Gnakane, p.171) El Hadj Omar Tall s'oppose au projet de conquête du haut-fleuve Au moment où El-Hadj Omar Tall entreprenait un jihad pour renforcer et purifier l'Islam du paganisme dans les royaumes malinké et bambara du Kaarta et de Ségou, les Français avaient décidé de créer des îlots de pont dans le Fouta et le Haut-Sénégal. Ni ces derniers, ni El-Hadj Omar Tall ne pouvaient abandonner leur mission « civilisatrice » (pour les premiers) et sa mission religieuse (pour le second). Ils ne pouvaient donc manquer d'être en lutte, car leurs desseins étaient contradictoires. El-Hadj Omar Tall avait créé dans ce cadre, au Guidimaha, une base logistique et de repli très importante. El-Hadj Omar Tall est un personnage historique dont l'action est appréciée parfois de façon différente par les historiens. Notre propos n'est pas de rapporter ces hypothèses ou d'en émettre de nouvelles. Nous nous intéressons à ce personnage, parce que son action historique a touché des provinces très limitrophes ou appartenant à l'espace national. Il convient avant tout de faire une mise au point concernant ce personnage, dont les véritables motivations ont été vilipendées par l'historiographie coloniale pour des raisons évidentes de propagande. Celles-ci présentent Omar Tall comme un fanatique, un illuminé qui s'est opposé, sans raisons profondes, à la pénétration Française. Certes, El-Hadj fut d'abord un chef musulman, qui avait pour souci de

convertir à l'Islam les peuples païens du haut-Sénégal, puis un résistant qui a lutté jusqu'à bout contre l'égémonisme impérialiste, quand il a constaté que ce dernier était devenu un danger pour la foi musulmane dont il défendait de toute son âme la pureté. El-Hadj Omar au Guidimaha Après l'échec du siège du fort de Médine, Omar se résolut à aller plus à l'est dans le but de découvrir ou de créer des positions stratégiquement utilisables dans la lutte qu'il menait. C'est à cet effet qu'il choisit le Guidimaha. « Situé sur la rive droite et compris entre les deux régions (le Fouta et le Haut-Sénégal) (il le Guidimaha) se prêtait bien à créer » nous dit Hamady Samba Sy (l'Islam et la résistance à la pénétration Française au Guidimaha). El-Hadj Omar ne visait pas seulement des objectifs militaires mais aussi des buts religieux. Il s'agissait d'amener les Soninkés et les autres habitants à adhérer à ses réformes. C'est cette condition qui commandait à ses yeux l'expansion de son enseignement et la force militaire qui devait le réaliser. Mais Faidherbe était déterminé à déloger El-Hadj Omar du Guidimaha, nouveau pivot du recrutement de ses troupes sur la rive nord et point de blocage du commerce de la gomme qui descendait du nord vers le fleuve. Après avoir concentré plusieurs milliers de soldats en amont de Bakel, le gouverneur lança l'assaut contre la forteresse de Guéroum. Bien que bien défendue, elle tomba six heures plus tard sous les coups répétés des canons Français. Malgré les déconvenues de Médine et de Guéroum, El-Hadj Omar Tall se résolut à se porter plus à l'est, vers la capitale du Kaarta, Niakhar. Entrée en jeu d'Abdoul Bookar Kane illuminé qui s'est opposé, sans raisons profondes, à la pénétration Française. Certes, El-Hadj fut d'abord un chef musulman, qui avait pour souci de

El-Hadj Omar Tall laissait ainsi la porte ouverte à la consolidation de l'influence Française au Fouta Toro. La confédération des provinces sera peu à peu démantelée : le Dimar passa sous protectorat français en 1858, le Damga recouvra son autonomie. L'autorité de l'Almamy s'amoindrit jour après jour. C'est dans ce contexte politique nettement dégradé que va apparaître Abdoul Bookar Kane. Né vers 1830 dans le Boosoya, son père Bookar Ali était Jaargoral (grand directeur) avant de suivre Omar Tall au Kaarta en 1855. C'est cependant son cousin Mamadou qui hérita de cette charge. Abdoul Bookar étant jugé très jeune encore. Le départ de Mamadou Mamoudou en 1860 à son tour vers le Kaarta, obligea Abdoul Bookar à faire son entrée dans l'arène politique. Il se préoccupa tout d'abord de donner une certaine prééminence à sa province et contracta des alliances avec le Booumle, le Xaaso et Ahmed Ould Heba du Brakna, réaffirmant par là ses ambitions politiques. Il ne tarda pas à évincer l'Almamy Mamadou Biraan et tenta de mobiliser le Fouta contre la domination Française (Oumar Dioum, La résistance d'Abdoul Bookar Kane, Mémoire ENS, Nouakchott, 1983, p.19). Sa province natale, le Boosoya suivit, mais le reste du Fouta resta réticent. Abdoul Bookar commença à entraver la navigation commerciale française entre Salé et Maatam. Le gouverneur Jaureguiberry envoya une colonne dirigée par l'officier de marine Négrou pour « rétablir la paix ». En traversant le Boosoya, elle dut faire face aux attaques répétées des partisans d'Abdoul Bookar. Ayant échoué dans sa mission, la colonne Négrou dut revenir à Saint-Louis dans un pitoyable état. Cet échec devait pourtant servir de leçon à la colonie, qui prit conscience du danger que représentaient ces résistants qu'elle désignait par des épithètes d'or-

gueilleux et incorrigibles » (Oumar Dioum, p. 20). La désignation d'Amadou Thierno Demba Ly à la charge d'Almamy en 1862 devait donner une plus grande audience à l'action d'Abdoul Bookar. Dans une adresse aux habitants, il appelait à une lutte contre l'envahisseur, conformément « aux prescriptions d'El-Hadj Omar Tall » (O. Dioum, p. 21). La bataille de N'Dirimbodja (p.132) Amadou Thierno va reconstituer son armée, à laquelle se joignirent de nombreuses recrues du Toro. Abdoul Bookar joua un rôle appréciable dans le cadre de l'unification des forces de la résistance et réussit à isoler le chef du Fouta Central, Mamadou Biran Wané, allié des Français et qui se fit vers Bokki. Abdoul Bookar et Amadou Thierno se virent même adjoindre un contingent maure des Awlad 'A-yede'. Une deuxième bataille devait par la suite opposer la Résistance et les forces d'occupation, le 22 septembre 1862 à Lumbel. L'armée Foutankobé connut une nouvelle déroute. C'est à partir de ce moment que les chefs de guerre comprirent la vanité des confrontations directes avec une armée mieux équipée et mieux entraînée. Ils optèrent pour une tactique de harcèlement, attaquant les bateaux isolés, les convois, les unités en déplacement. Cet appel à l'union ne reçut pas l'écho attendu. Brière de l'Isle ayant décidé d'installer une ligne télégraphique entre Podor et Salé, Abdoul Bookar va s'y opposer, s'attirant les remontrances du gouverneur. Abdoul Bookar avait d'ailleurs dit au sujet du télégraphe : «...les lignes télégraphiques que l'on veut placer dans notre pays ne sont qu'un moyen de nous dominer et de changer notre religion... » (Oumar D., p.69). Ainsi, les Français vont rencontrer de grandes difficultés quant à la construction de cette ligne qui sera sabotée à

maintes reprises et les poteaux brülés (destruction du côté d'Anami Bagra). Brière de l'Isle décida d'utiliser la force pour imposer ce télégraphe, et dut mettre sur pied une colonne permanente chargée de la surveillance de l'équipe de travailleurs. Cette colonne permanente fut attaquée courant 1881 à N'Dirimbodja. Les Français se résolurent à signer une convention le 16 mai 1881 avec Abdoul Bookar, qui acceptait enfin la pose de la ligne télégraphique. Alliance avec les Maures En décembre 1887, Abdoul Bookar leva une forte armée qui rejoignit les troupes de Sid'Ahmed Ould Heyba. Ils furent cependant défaits à Chegar. L'occupation du Djoloff en mai 1890 ayant contraint Abouri Niaye à s'exiler, celui-ci vint se réfugier auprès d'Abdoul Bookar dans le Fouta. Défil et la fin d'Abdoul Bookar Après la construction du fort de Kaédi, Abdoul Bookar se trouva si isolé qu'il ne dut son salut qu'à la fuite. Sa tête fut mise à prix par de Lamothé à 500 francs. Poursuivi par Ibra Almamani et des éléments Touabir, il réussit cependant à leur échapper et à se réfugier dans le campement de Bakkar Ould Soueid Ahmed, émir des Idow-ich. Abdoul Bookar continua à harceler les français et leurs collaborateurs, avec l'aide des Abakak : attaques des villages de Benké (24 avril 1891) et de Kayhaydi (31 mai 1891) avec ses alliés Abakak et Awlad Ayed. Les Français décrétèrent un embargo sur le mil, mettant en difficulté l'approvisionnement des habitants (noirs et maures) et les rendant très sensibles aux demandes de Saint-Louis relatives à l'élimination d'Abdoul Bookar. Signalons aussi que ce dernier avait commis des maladresse lors de son raid sur Kayhaydi : plusieurs villages Soninké ont été pillés par ses partisans maures. Le 2 août 1891, Abdoul Bookar était au campement des Charhat quand il aurait été fusillé à bout portant par



la reconnaissance nationale, médailles d'honneur de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> classe) aux différents récipiendaires. Cette cérémonie de décoration s'inscrit dans le cadre des festivités commémorant le 58<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Isselkou présent à cette activité le Général de Division Sultane ould Méd Souadé CEMGN, le Vice-amiral Ibtelkhou ould Cheikh Elwey, CEMGAA, le SG du MDN, FIGGAS ainsi que des conseillers du MDN, et des chefs de bureaux et directeurs à l'EMGN et l'EMGA.



## Le MDN décore des membres des Forces Armées Nationales



Au nom du Président de la République, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a décoré, dans la journée du 17 janvier 2019 à l'Etat-major Général des Armées à Nouakchott, des militaires de l'Armée et de la Gendarmerie Nationales. A son arrivée, le ministre de la défense a été accueilli par le chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de division Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine avant de remettre les insignes (officier et chevalier de forlère du mérite national, médaille de



son hôte Moktar Ould Ethmane. Gravement blessé, il aurait été transporté par ses hommes au Sud de Guerou ou il devait expirer. Les mêmes hommes auraient gardé sa tombe pendant plusieurs jours pour éviter qu'il ne soit exhumé et décapité pour les besoins de la prime. Ainsi finit l'un des derniers résistants à la pénétration coloniale française au Fouta. Comme la plupart des résistances, celle d'Abdoul Bookar, particulariste, œuvrait depuis quelques temps déjà à l'écèlement du Fouta.

**Mamadou Lamine Dramé on la résistance d'un marabout Soninké.** En 1878, des années après la disparition d'El Hadj Oumar Tall, la renommée d'un homme ne cessait de grandir au Soudan, au point que certains n'hésitaient pas (à Dieu ne plaise) à le qualifier de « prophète ». Cet homme avait pour nom Mamadou Lamine Dramé (appelé aussi Mâ Lamine). A 20 ans, Mâ Lamine participa d'ailleurs à une expédition conduite par des musulmans du Kamera contre les habitants, jugés « infidèles, de la prospère ville de Tenda dans le Gamou (Haute-Gambie). Notre ardent prosélyte y est fait prisonnier. Il reste à Gamou pendant plusieurs mois. Libéré, il jura de faire payer aux Gamois les mauvais traitements qu'on lui avait fait subir.

De retour de La Mecque... il se met donc en route, en mai 1885, pour le pays Soninké. Tout le long de son chemin, il est acclamé par les foules de partisans, qui espéraient ardemment que Mamadou Lamine remplisse le vide laissé par la disparition d'El Hadj Oumar. « A Niamina, nous dit l'historien I.B. Kakké, marché important à cent cinquante kilomètres au nord est de Bamako, il est salué à son passage comme le «Mahdi», ultime restaurateur de la justice et de la foi dans un monde près de sa fin ». Mamadou conçoit de cet accueil une grande satisfaction et de la conviction qu'il avait les moyens de poursuivre l'œuvre religieuse d'Oumar.

### Le siège de Bakel

En représailles à l'enlèvement de ses femmes et de ses enfants, Mamadou Lamine décide de s'attaquer à cette citadelle coloniale qu'était Bakel. Le 13 mars, Mâ Lamine et ses troupes campent à 9 km du fort français. Le capitaine Lefranc tente de les intimider par l'envoi d'une compagnie au village de Koungany avec pour but de disperser les jihadistes de Mamadou Lamine. La compagnie Lefranc tombe dans une embuscade, perd la moitié de son effectif et se replie en catastrophe, malgré l'usage de son artillerie. Le succès de Koungany galvanise les hommes du marabout soninké, qui voient se joindre à eux de nouveaux chefs locaux et leurs hommes, impressionnés et convaincus désormais du caractère « divin » de la mission de Mamadou Lamine.

**Repression coloniale au Guidimaga (voir p.162)** Après le demi-succès du siège de Bakel, le conseil de guerre consulté par Mamadou Lamine recommande la division des troupes de la résistance en deux corps : une armée de 6000 à 7000 hommes ira avec le marabout vers le Sud, en direction de Kayes, tandis que son fils Chouabou commandera les troupes du haut-fleuve. En décidant d'aller vers le sud, Mamadou Lamine espère bien que le jihad lui permettrait de faire de nombreuses recrues qui viendraient grossir et renforcer l'armée anticoloniale.

Du 12 avril au 24 mai 1886, les hommes de Fier pillent et incendient pas moins d'une centaine de villages dont Bambella, Samba Kandy, Coumbado, Bokhoro, etc. Les fortifications de Dianna sont aussitôt renforcées. Aucune inquiétude du côté du ravitaillement. Les greniers contiennent suffisamment de mil, d'arachide et de riz pour supporter éventuellement un long

### siège.

Après bien des péripéties, la colonne française arrive le 24 décembre au soir à l'est de Dianna. Le 25 au matin les troupes coloniales se mettent en route et doivent faire face à des escarmouches menées par les partisans de Mamadou Lamine. A 9 heures, elles rentrent à Dianna et ont l'amusante surprise de n'y trouver que quelques vieillards. Ceux-ci leur apprennent que le marabout s'est vu contraint au départ, en raison d'une rébellion dans les rangs de son armée. Lâché par ses alliés, Mâ Lamine quitte Dianna, accompagné de ses fidèles du Diafounou, du Gadiaga et du Guidimaga.

**Mort de Chouabou** Chouabou et ses compagnons tombent dans une embuscade tendue par le lieutenant Reichenberg : la plupart des résistants sont tués les armes à la main, et Chouabou est capturé, « jugé », puis fusillé.

**Mort du prédicateur** Ayant investi Toubakouta après un combat rude et sanglant, le capitaine Fortin est consterné par la fuite du marabout. Vers le soir, il demande à Moussa Molo, le roi du Fouldougou, de le poursuivre, car ses troupes sont encore fraîches. Ils atteignent Maka où le chef de la localité a accordé asile à Mamadou Lamine. Les talibés résistent héroïquement et repoussent les assaillants. Tout par le chef de Maka, Mamadou Lamine reprend la route du Sud. Il est assailli de tous côtés par les contingents du Boundou, du Ouli et du Fouldougou. Après un combat désespéré, il est blessé et capturé au village de N'Goga-Soukouta par Moussa Molo.

Transporté sur une civière, Mamadou Lamine perd beaucoup de sang. Il finit par succomber, mais Moussa Molo refuse de donner son corps aux habitants de Counting. (à suivre)

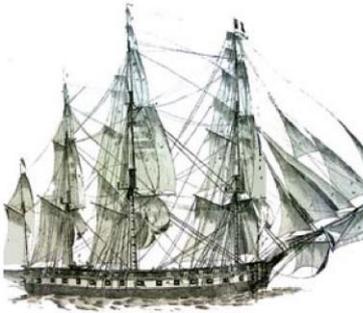
## Le naufrage de la Méduse

(Source : recherche sur internet)



La Méduse est une frégate française qui a fait naufrage le 2 juillet 1816 sur le banc d'Arguin, au large des côtes de Mauritanie, faisant 160 morts, dont 137 périrent abandonnés sur un radeau. Sur les 15 survivants de celui-ci, récupérés après 13 jours, 5 sont morts avant leur transfert à Saint-Louis du Sénégal. Le naufrage de la Méduse En 1816, après Waterloo, Louis XVIII se réinstalle sur le trône de France. La France récupère ses comptoirs au Sénégal qui lui avaient été pris par les Britanniques au cours des guerres de l'Empire. Le 17 juin une division navale de quatre bâtiments (dont La Méduse et l'Echo) est envoyée à bas pour acheminer les colons, fonctionnaires, militaires

et scientifiques attendus sur place. Notamment, les navires transportaient le colonel Julien Schmalz, nouveau gouverneur du Sénégal, et sa famille. De grandes quantités de matériel sont aussi embarquées. Le commandant de la frégate La Méduse, Hugues Duroy de Chaumareys, est un noble royaliste qui n'a quasiment pas navigué depuis l'époque de l'Ancien Régime. Il commence la traversée en distançant les autres navires, plus lents que le sien, et se retrouve ainsi isolé. N'écoulant pas les avis de ses officiers, il accorde toute confiance à un passager prétendant avoir déjà parcouru les parages, un dénommé Richerfort. Il se trompe dans son estimation et situe le navire bien



## Le MDN reçoit une délégation britannique

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a reçu, le 14 janvier 2019 une délégation Britannique conduite par le Général de corps d'armées, John LORIMER KCB haut Conseiller à la défense Britannique chargé du moyen Orient.



## Le MDN reçoit son homologue malien



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, a tenu, jeudi le 20 décembre 2018 à Nouakchott, une séance de travail avec le ministre malien de la défense et des anciens combattants, Pr. Tiémoko SANGARÉ, en visite en Mauritanie. La rencontre s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, le Contre-Amiral Isselkou O Cheikh El Wely, le secrétaire général du ministère de la défense nationale, intendant-Général Hanena ould Henoune et du chef d'Etat-major Adjoint des Armées du Mali.

## Réunion des ministres de la défense du G5 Sahel



La capitale du Burkina-Faso (Ouagadougou), a abrité le 02 février 2019, la Réunion des ministres de la défense du G5 Sahel. La réunion à laquelle a pris part le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed a regroupé les ministres de la défense du groupe (Niger, Mali, Burkina-Faso et Tchad), ainsi que les experts et conseillers du G5 Sahel.

## Tenue de la 5<sup>ème</sup> Conférence des Chefs d'Etat du



La 5<sup>ème</sup> Conférence ordinaire des chefs d'Etat du Groupe des 5 pays du Sahel (G5 Sahel) s'est tenue le mardi 07 février 2019 à

Ouagadougou, au Burkina Faso, en présence du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz et de ses homologues des 4 autres pays membres du Groupe.

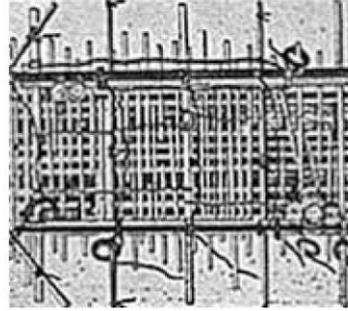
Cette conférence intervient au moment où le G5 Sahel fait face de nombreux défis sécuritaires qui exigent des efforts sérieux pour les surmonter, notamment les attaques terroristes auxquelles font face certains pays du Groupe. Face à ces défis sécuritaires locaux, le G5 Sahel œuvre avec ses partenaires techniques et financiers pour la dynamisation de sa force commune afin de faire face avec plus d'efficacité aux actes terroristes des groupes armés dans la sous-région, tout en insistant sur l'interdépendance entre développement et sécurité.



plus loin du redoutable banc d'Arguin qu'il ne l'est en réalité. Au lieu de le contourner en passant au large comme l'indiquent ses instructions, il rase les hauts-fonds, jusqu'à ce que l'inévitable se produise le 2 juillet. La frégate échoue sur un plateau de récifs. Plusieurs tentatives de désechouage échouent elles aussi... L'équipage construit un radeau composé de pièces de bois de 20 mètres par 7 destiné à déposer du matériel pour alléger le bateau. Après quelques jours, soulevée une violente tempête qui secoue la frégate et provoque plusieurs voies d'eau. L'état-major du navire craint que le navire ne finisse par se désagréger. L'évacuation est décidée.

La pagaille est indescriptible. Plusieurs marins sont vus morts en permanence. Les officiers tentent de garder le contrôle de la situation, mais le commandant et les passagers de marque n'auraient pas brillé par leur exemple ce jour-là. C'est le 4 juillet, les chaloupes sont mises à feu et sur le radeau s'étaient 152 marins et soldats avec quelques officiers, une femme est parmi eux. Il est prévu, au départ, que le radeau soit renoué à terre par les chaloupes et tout le monde doit attendre le Sénégal en longeant le littoral saharien. Dix-sept hommes restent sur l'épave de la Méduse espérant, sans doute, être secourus plus tard, trois d'entre eux seulement ont été retrouvés en vie, le 4 septembre suivant.

Mais très vite, les chaloupes larguent les amarres les rattachant à la masse considérable du radeau qui part à la dérive. Les chaloupes s'éloignent et l'abandonnement. Certaines vont gagner la terre, les hommes tentant leur chance dans le désert, accablés par la soif, la marche et l'hostilité des Bédouins. Ils arrivent enfin après 15 jours d'errance et plusieurs morts.



« Plan du radeau de La Méduse, au moment de son abandon, 150 Français avaient été placés sur cette machine : 15 seulement furent sauvés 13 jours après »

D'autres chaloupes restent en mer et atteignent Saint-Louis en quelques jours. Dans ces dernières se trouvent le commandant Chaumareys et le colonel Schmalz. Suite au naufrage, les marins et soldats du radeau essaient de gagner les côtes mais dérivent. L'équipée qui dura 13 jours fit de nombreuses victimes, et donna lieu à des noyades, mutineries, ainsi qu'à des faits de cannibalisme en raison du manque de vivres comme d'eau potable. Les rescapés (15 hommes sur les 152 personnes embarquées sur le radeau) seront récupérés le 17 juillet par un des quatre navires du convoi, l'Argus qui ramènera 10 d'entre eux à Saint-Louis.

**Retentissement**  
L'incompétence des officiers et les

recits autour du radeau provoquent une certaine émotion dans l'opinion lorsque deux hommes de l'équipage, le chirurgien Savigny et l'ingénieur-géographe Corréard, les rapportent dans un livre. Suite à ce témoignage, un procès eut lieu en 1817, sous la Restauration, et Chaumareys fut reconnu responsable ; lui furent notamment reprochés son incompétence et sa lâcheté. Mais la peine de mort prononcée contre lui fut commuée en trois ans de prison. Plus largement, le scandale et l'indignation qui suivirent le drame étaient aussi dirigés contre une marine archaïque aux mains des royalistes, qui avaient choisi d'ignorer les apports de l'Empire dans le domaine maritime.

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de l'adjudant-chef Yacoub ould varajou de la direction du Sport. A cette douloureuse occasion, l'Etat-major Général des Armées présente ses condoléances attristées à la famille du défunt et à ses proches implorant le tout le puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son saint paradis. WA INNA LILLAH WA INNA ILEYHI RAJOUINE.

### DU 1<sup>er</sup> BBL Sergent Ahmed Youra Bouna



C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès du sergent Ahmed Youra Oul Bouna du 1<sup>er</sup> BBL. A cette douloureuse occasion, l'Etat-major Général des Armées présente ses condoléances attristées à la famille du défunt et à ses proches implorant le tout le puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son saint paradis WA INNA LILLAH WA INNA ILEYHI RAJOUINE.



### De la Brigade spéciale d'intervention Soldat de 2<sup>ème</sup> classe Ethmane Mahmoud

Lors d'une mission de routine le 16 décembre 2018, un accident est survenu à l'entrée de Chegatt. Cet accident a causé le décès du soldat de 2<sup>ème</sup> classe Ethmane Ould Mahmoud, et la blessure de trois autres militaires. A cette douloureuse occasion, l'Etat-major Général des Armées adresse ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Ina lillah we ina illeyhi Rajoun.



### Du Bataillon de Commandement et des Services Soldat de 2<sup>ème</sup> classe Mohamed Lemine Sidi Baba



C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès du soldat de 2<sup>ème</sup> classe Mohamed Lemine ould Sidi Baba survenu le 18 septembre 2018 au cours d'un accident de circulation. A cette douloureuse occasion, l'Etat-major Général des Armées présente ses condoléances attristées à la famille du défunt et à ses proches implorant le tout le puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son saint paradis. WA INNA LILLAH WA INNA ILEYHI RAJOUINE.



18 -21

Dossier

22-27

Etudes et Recherches

28

Nécrologie

29

Sport

30 - 31

Santé



**Directeur de Publication**  
Colonel Ould  
Rédacteur en Chef  
Lieutenant Colonel Cheikh  
Secrétaire de Rédaction  
Capitaine Mohamed Doucoure  
Rédacteurs  
Capitaine Mohamed Guelbaly  
Responsable Administratif  
Pharmacien  
A/C Moustapha Ousmane Siss  
Adjt. Sidi Ould M'ham  
Adjt. Idriss Ould Naby

A/C Salah Uli O. mallem  
A/C Mohamed Bafine Siss  
S/C Mohamed O. T. Sidi  
Sgt Mohamed O. Abd. Mohamed  
argat Lou. Moustapha Siss  
Siss  
A/C Boukha O. M. Siss  
Maitre Abd. Moustapha  
Maitre Harou. Abou. B.  
Pharmacien O. S.  
Maitre Ousmane Zoua. Maitre Bessene  
Sergent Moustapha Siss Lou.

**Publication**  
Maitre Ousmane Kouliboune Bessene  
Distribution  
A/C Ousmane Ould Siss  
Adjt. Med. Dena. Ould Siss  
DIGN@arm.m.d  
BP. 308 TIA (00222) 45145881-22437508



## dans ce numéro

3	Editorial
4 - 5	Sommaire
6 - 7	Info FARIM
8 - 9	Evenement
10 -15	Info FARIM
16 -17	Evenement

## La commémoration de l'anniversaire du Conseil international du sport militaire



L'armée mauritanienne a commémoré, lundi 18 février 2019, l'anniversaire de la création du Conseil international du sport militaire à l'instar de toutes les armées membres de cette institution à laquelle sont affiliés 135 Etats.

A cette occasion, l'Etat-major Général des Armées a organisé des compétitions d'athlétisme sur l'ensemble du territoire national auxquelles ont pris part plus de 5000 éléments des différentes formations des forces armées et de sécurité dont 600 participants au niveau de la garnison de Nouakchott. A Nouakchott, c'est le Vice-Amiral Isselkou ould Cheikh Elwehy, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, qui a supervisé le marathon organisé à cette occasion, en présence du wali de Nouakchott ouest, des colonels directeur des sports, commandant de la sixième région militaire, commandant du 2<sup>ème</sup> ba-

taillon commando et du commandant du groupement de commandement et de service de la Garde Nationale.

Au classement général, c'est le garde Abidine Mohamed Abidine de la garde nationale qui a occupé la première place, suivi à la deuxième place par le soldat de 2<sup>ème</sup> classe Mbeiri ould Elher de la direction du sport puis à la troisième place du soldat de 2<sup>ème</sup> classe Herba ould Aïnine de la même direction.



## La grippe saisonnière



La grippe saisonnière est une infection virale aiguë provoquée par un virus grippal.

Il existe 3 types de grippe saisonnière (A, B et C).

**Signes et symptômes**

La grippe saisonnière se caractérise par l'apparition brutale d'une forte fièvre, de toux (généralement sèche), de céphalées, de douleurs musculaires et articulaires, de malaise général, de maux de gorge et d'écoulement nasal. La toux peut être grave et durer jusqu'à 2 semaines et plus.

La plupart des sujets guérissent en une semaine sans avoir besoin de traitement médical. Mais la grippe peut entraîner une maladie grave ou un décès chez les personnes à haut risque (voir ci-après). La période d'incubation (délai qui s'écoule entre le moment de l'infection et l'apparition des symptômes) est d'environ deux jours.

**Populations à risque**

Chaque année, les épidémies de grippe peuvent toucher gravement tous les tranches d'âge, mais le plus haut risque de complications concerne les femmes enceintes, les enfants de 6 à 59 mois, les personnes âgées et les individus de tout âge présentant certaines affections chroniques, telles que le VIH/sida, l'asthme, ou des cardiopathies ou pneumopathies chroniques, ainsi que les agents de santé.

**Transmission**

La grippe saisonnière se propage facilement et la transmission dans les établissements fréquentés par de nombreuses personnes, telles que les écoles ou les maisons de retraite, peut être rapide. Lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, elle projette dans l'air des gouttelettes porteuses du virus (et de l'infection) qui atteignent et que vont inspirer les personnes se trouvant à proximité immédiate.

Le virus peut aussi se propager par les

mains. Pour prévenir la transmission, il convient de se couvrir la bouche et le nez à l'aide d'un mouchoir lorsque l'on tousse et de se laver les mains régulièrement.

Dans les climats tempérés, les épidémies saisonnières surviennent principalement au cours de l'hiver, tandis que dans les régions tropicales, la grippe peut apparaître tout au long de l'année, avec des flambées épidémiques plus irrégulières.

La maladie, de bégine à sévère, peut même entraîner la mort. Les hospitalisations et les décès surviennent principalement dans les groupes à haut risque. Au niveau mondial, ces épidémies annuelles sont responsables d'environ 5 millions de cas de maladies graves, et 290 000 à 650 000 décès.

La plupart des décès associés à la grippe dans les pays industrialisés surviennent parmi les personnes

## Editorial

## Flintlock 2109 à Atar

## Une consolidation continue de l'expérience des armées

La ville d'Atar est depuis quelques jours le théâtre de mouvements intenses liés à la préparation de la partie mauritanienne de l'exercice multinational Flintlock 2019, dont l'organisation de la présente édition sur le continent est assurée par le Burkina Faso. Cet exercice se déroulera avec la participation d'unités de l'armée mauritanienne, sur une durée de dix jours, au cours desquels nous aurons à échanger d'expériences avec des pays occidentaux amis et des pays de d'Afrique en vue du renforcement des capacités opérationnelles, dans un cadre multipartite, des armées des pays de la zone sahélo-sahélienne. En effet, les exercices militaires constituent une activité indispensable et un indicateur positif pour toute armée qui veut maintenir un niveau de préparation opérationnel, minime soit-il, lui permettant, en toute circonstance, de mener à bien sa mission ré-

galienne de défense de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et la garantie de la sécurité du pays. L'idée de l'exercice militaire est fondée sur le principe du « pire des cas » et la prévision des réactions sûres et adéquates face à la situation la plus critique en soumettant les moyens humains (commandement et unités subordonnées), matériels (équipements de guerres, armement et autres moyens logistiques) aux épreuves les plus difficiles. Ce qui permettra au chef militaire et au décideur politique de constater les lacunes et insuffisance afin de les combler en temps de paix avant tout combat, conformément à l'adage: « La sueur à l'entraînement épargne le sang au combat ». C'est donc un apport qualitatif et un enrichissement de l'expérience dans le domaine de la confrontation aux menaces et troubles pouvant toucher au développement et à la quiétude des populations

